

**La localisation de l'aide**  
Plus de proximité permet-il d'assurer  
l'autonomie des projets déployés ?

**SYNTHÈSE**

Martin Vielajus - Jean Martial Bonis Charancle  
Juillet 2019

## INTRODUCTION

La notion de « localisation » de l'aide occupe une place de plus en plus importante dans le débat autour de l'aide internationale. Elle s'inscrit dans une réflexion plus globale sur la transformation des modes de financement du développement ; et dans une volonté de penser et de porter les actions d'urgence et de développement à partir des acteurs se trouvant « au plus près du terrain ». Une aide « plus proche », une aide « sans intermédiaire ». Les acteurs de l'aide s'interrogent aujourd'hui, chacun à leur manière sur les intérêts et les limites de cette perspective de localisation de l'aide, et sur les conséquences possibles d'une telle dynamique sur les pratiques et les modes d'organisation des ONG au Nord et au Sud.

Cette étude revient sur les termes de ce débat et « teste » la localisation à partir des pratiques de terrain. Elle questionne le décalage qui peut exister entre discours et réalité des pratiques; et elle interroge l'hypothèse qu'une plus grande « proximité » de l'aide au terrain d'action permet d'accroître l'efficacité des projets menés.

Plusieurs étapes successives de réflexion, d'échanges et de production ont été menées pour réaliser cette étude.

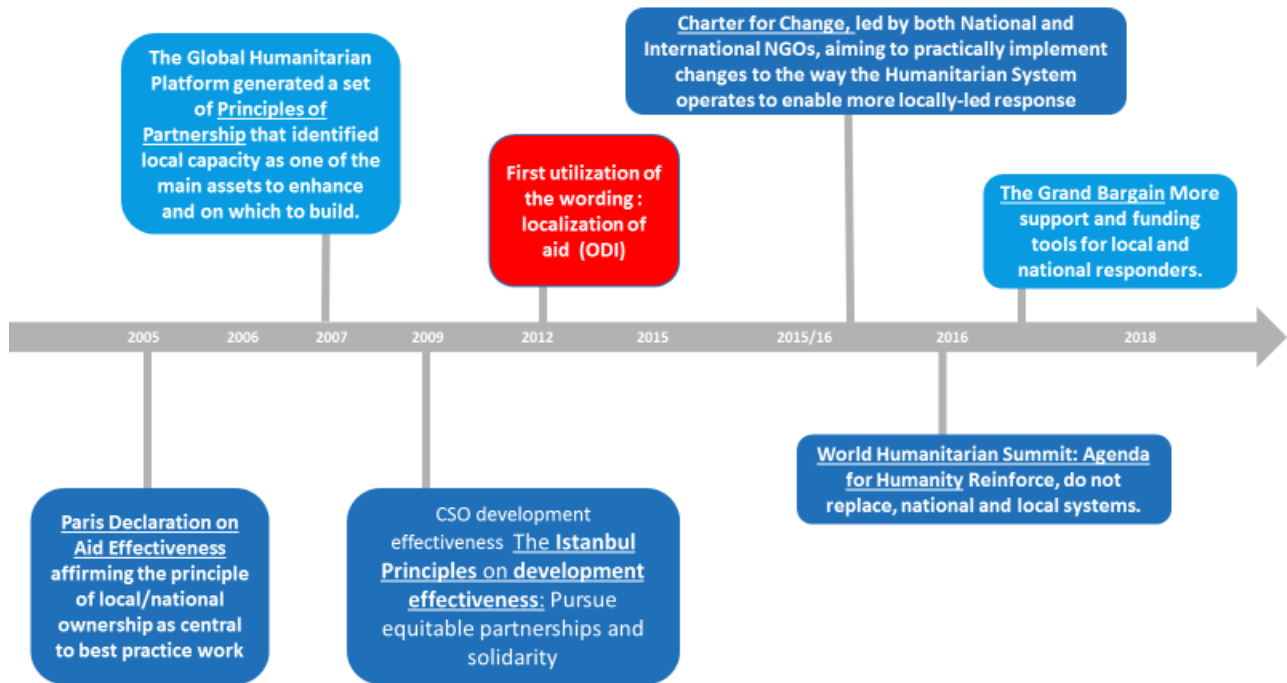
- *Note de « décryptage »* de l'enjeu de la localisation de l'aide, sur la base de la littérature existante, d'une douzaine d'entretiens (ONG nationales et internationales, bailleurs, personnes ressources, etc.
- *Études de cas pays*, au Burkina Faso et au Bangladesh (réalisées par des consultants nationaux) afin de mieux documenter le « vécu » de la localisation à travers des cas concrets.
- *Entretiens complémentaires*, organisés auprès des sièges d'une série d'ONG françaises pour compléter les points de vue sur les dynamiques de localisation sur le terrain et enrichir la réflexion.
- *Atelier de travail collectif* regroupant une trentaine de représentants des ONG françaises, afin de mettre en discussion et d'enrichir la note de décryptage et les retours des terrains.

Ces phases successives ont permis d'aboutir à la rédaction du présent rapport, entre juin et août 2019.

REPERES CHRONOLOGIQUES :

La notion de localisation émerge et trouve sa place dans le secteur selon la chronologie présentée dans la figure ci-après.

**Figure 1 : Chronogramme de la progression du concept de localisation**



(source : ICVA ; modifiée dans le cadre de cette étude)

LE DEBAT SUR LA LOCALISATION : DEUX SOURCES POUR DEUX VISIONS

Le principe de « localisation » accompagne des courants de pensée différents autour de l'aide internationale. Nous notons notamment deux sources de réflexion, qui vont chacune promouvoir la localisation selon des constructions argumentaires bien distinctes.

**Première vision : La localisation comme projet de renversement des rapports de pouvoir.**

« La localisation est politiquement imparable ». Il s'agit dans cette première vision de rééquilibrer les relations entre acteurs internationaux et acteurs locaux en donnant à ces derniers un rôle plus central dans l'organisation de l'aide. La localisation vise alors une transformation des relations de pouvoirs entre acteurs, grâce à un déplacement du contrôle des ressources financières et du contrôle de la décision.

Les tenants de cette approche font souvent le constat d'une **situation oligopolistique** du secteur de l'aide, fonctionnant sur un modèle assez uniforme, et mettent en avant la nécessité d'une « **désoccidentalisation de l'aide** ». Ils dénoncent également une forme de « **tyrannie de l'aide** », particulièrement visible dans les situations d'urgence, et qui se traduirait par une destruction des capacités locales d'intervention et une prise en compte insuffisante du dialogue avec les acteurs locaux.

*La notion de localisation ne s'inscrit pas dans une logique strictement opérationnelle. Elle correspond également à un souhait de reprendre la main sur l'organisation de l'aide et les décisions stratégiques. (UNDP)*

Face à cette première approche, les témoignages mettent en avant plusieurs limites :

- Tout d'abord la nécessité d'éviter **une vision trop binaire** de la localisation, qui opposerait ONG du Nord et du Sud, et ne rendrait pas compte de la diversité des modes d'organisation (internationalisation des équipes et de la gouvernance, décentralisation de la décision, etc.)
- Ensuite, le danger que la localisation débouche sur une **logique du « chacun chez soi »**, qui aille à l'encontre d'une collaboration de sociétés civiles à sociétés civiles et d'une volonté de mobilisation collective.
- Enfin, le risque de se passer de **l'expérience internationale** dans les projets de terrain, et de la fonction d'innovation et de médiation des ONG-I.

### **Seconde vision : la localisation comme réponse aux enjeux d'efficacité de l'aide et comme moyen de diminuer les « couts de transaction »**

**Une deuxième vision consiste à rechercher, à travers la localisation, un meilleur « rapport qualité/prix » dans la distribution de l'aide** dans un contexte de progression des OSC du Sud. La localisation peut alors être comprise comme **une forme de « désintermédiation » de l'aide**, consistant à contourner les ONG internationales pour éviter le poids de leurs coûts de transaction. Cette tendance est connectée à la pénétration du *New Public Management* anglo-saxon dans le secteur de la solidarité internationale, qui vise à assurer un ratio coût/efficacité optimal, et questionne la valeur ajoutée de chacun dans la chaîne de résultats.

Cette deuxième approche se trouve également mise en question de plusieurs manières :

- La mise en cause de la capacité des acteurs locaux à porter les projets en direct et la question des moyens destinés à les renforcer.
- L'exigence croissante des bailleurs de gestion des risques mais aussi de déploiement de projets de grande ampleur, qui les pousse à chercher, à travers les ONG-I, des « garants » de la bonne conduite des projets.

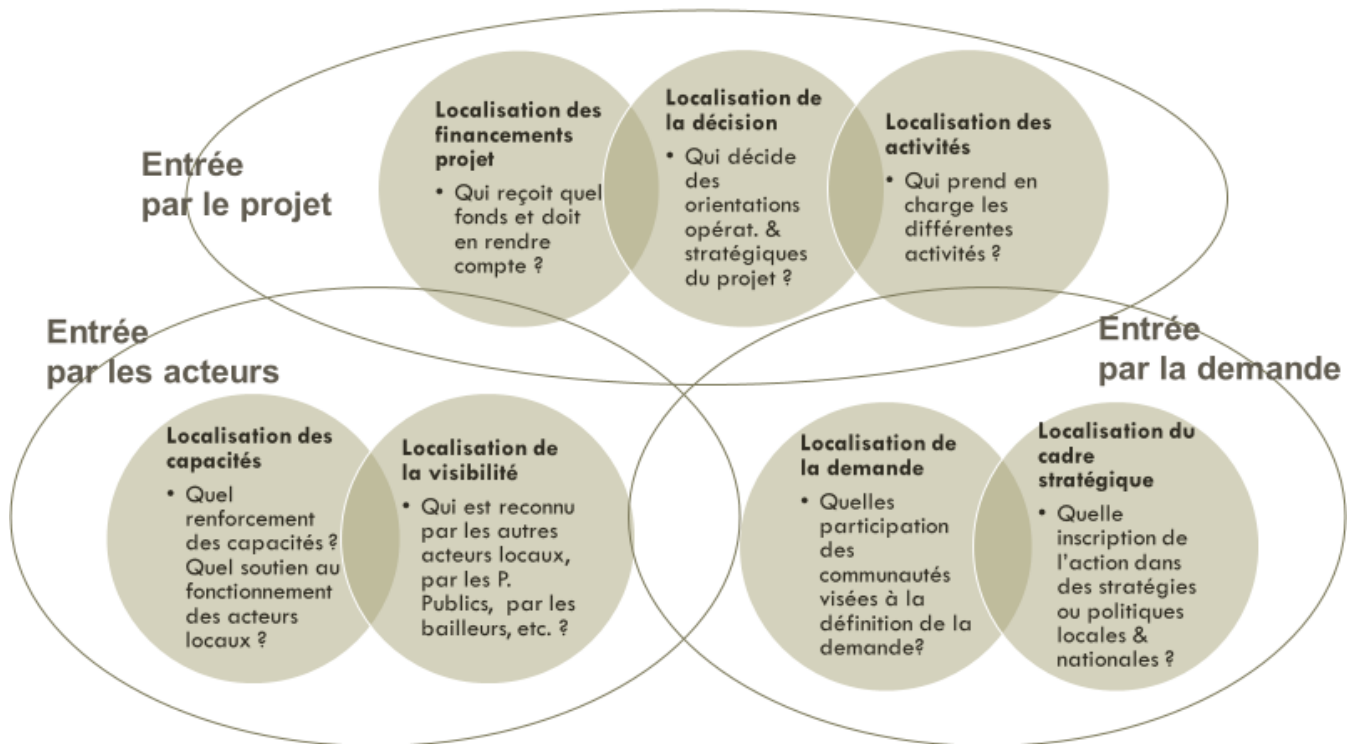
COMMENT DEFINIR LA LOCALISATION ? QUELLES DIMENSIONS A PRENDRE EN COMPTE ?

La localisation est souvent perçue comme le principe d'un **financement de projets accessible directement aux acteurs locaux**. Toutefois, **cette définition a rapidement été considérée comme trop étroite**, ce qui a poussé différentes ONG et plates-formes d'ONG à chercher à préciser les différentes dimensions de la localisation à prendre en compte.

La localisation renvoie en réalité à trois « entrées » qui soulèvent chacune des questions spécifiques :

- **L'entrée par le projet, qui reste l'instrument principal de l'aide, et le prisme à travers lequel on regarde les rôles de chacun.**
- **L'entrée par les acteurs locaux, la question de leurs capacités à agir, leur autonomie et leur visibilité.**
- **L'entrée par la demande locale, autrement dit l'expression des besoins et des priorités locales.**

Figure 2 : Dimensions de la localisation : Projet / Acteurs / Demande



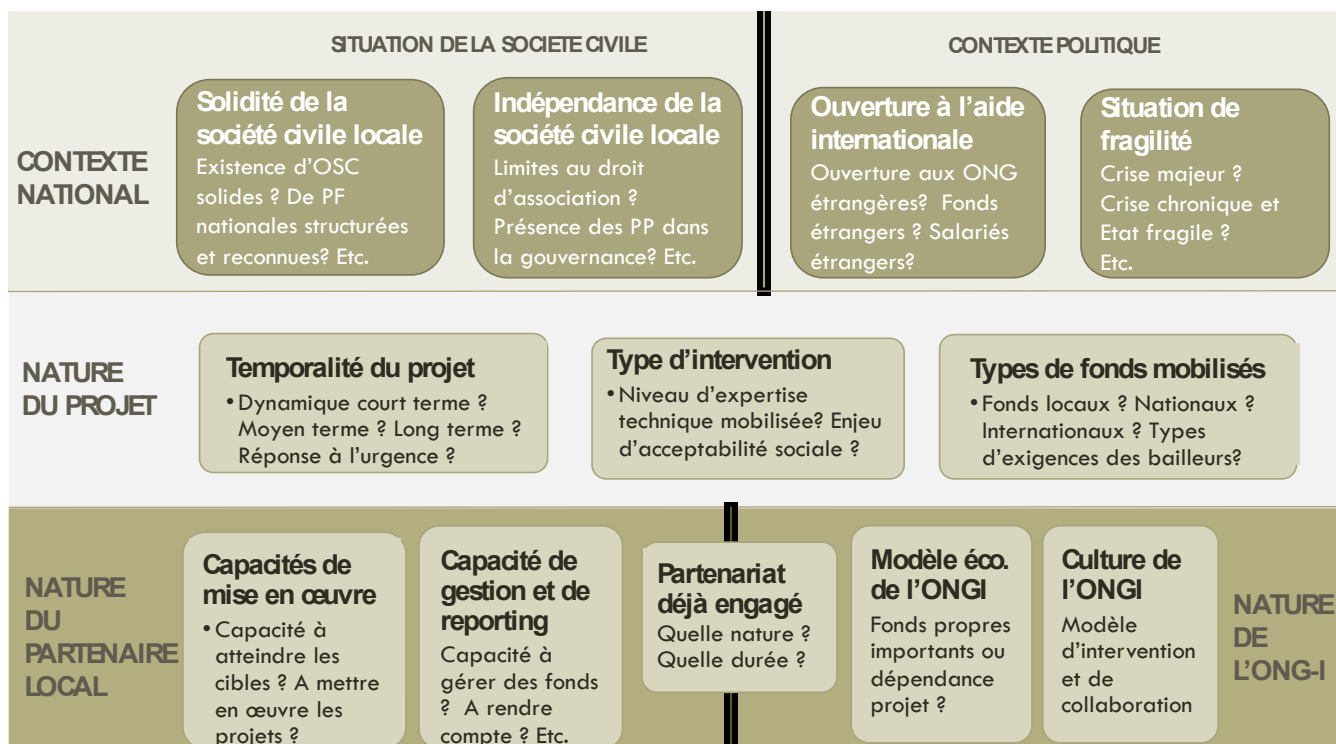
- ➔ *L'entrée par le projet* reste le focus majeur des réflexions actuelles autour de la localisation. Mais au sein même du cadre projet, la localisation dépasse le seul enjeu du financement, et interroge la répartition des rôles dans la prise en charge des activités et dans la prise de décision.
- ➔ *L'entrée par les acteurs* permet d'interroger l'existence de soutien dédié au renforcement des capacités et au fonctionnement des acteurs locaux, l'une des revendications principales des partenaires locaux interrogés.

→ L'entrée « par la demande » est une tendance lourde des réflexions sur les ressorts de la solidarité internationale. Elle questionne le processus local de définition des besoins, et fait du « bénéficiaire » un « acteur » central de la réponse à ses propres besoins.

### QUELLES SONT LES VARIABLES QUI INFLUENT SUR LA LOCALISATION ?

En pratique, la localisation est très dépendante des contextes et des types de partenaires impliqués. Les études de cas et les entretiens ont permis d'identifier une série de variables présentées dans la figure ci-après.

**Figure 3 : Les variables clés de la localisation**



Ces critères ont un impact important sur la localisation. Ainsi, et pour ne prendre que deux exemples, les situations d'urgence peuvent entraîner un recul des dynamiques de localisation de l'aide, tandis que la volonté d'un Etat d'avoir une société civile nationale forte à ses côtés contribue à accélérer la localisation.

# LE « VECU » DE LA LOCALISATION

## RESSENTI ET STRATÉGIE DES ACTEURS LOCAUX

### LA VOIX DES ORGANISATIONS LOCALES

---

La localisation de l'aide n'est pas la source d'un conflit dur. Chacun aspire plus à la négociation qu'à la rupture. Ce qui frappe, c'est d'ailleurs le constat que les acteurs locaux et internationaux ont conscience qu'ils ont besoin les uns des autres. Toutefois, c'est dans le cadre de la réponse aux crises et de l'afflux massif d'aide internationale que les pics de tension les plus marqués sont observés.

Les revendications nationales autour de la localisation varient en fonction du niveau de développement de la société civile locale d'une part, de la densité de la présence internationale d'autre part. Elles sont plus virulentes lorsque la société civile nationale est forte et les acteurs extérieurs nombreux. Elles sont souvent portées par des plateformes collectives d'OSC au niveau national, mais aussi internationales, comme le démontre la campagne de suivi de la localisation impulsée par NEAR.

Parmi les revendications de ces plateformes, se retrouve avant tout la dénonciation d'un système de financement qui ne permet pas de soutenir le renforcement institutionnel des acteurs locaux, et d'une répartition des rôles qui les maintient dans des positions d'exécutants ou sous-traitants. L'enjeu se pose donc à la fois en termes de financement, de capacités institutionnelles et de visibilité de chacun.

### LE RESSENTI ET LES STRATÉGIES DES ONG INTERNATIONALES

---

Nombreuses sont les ONG-I qui pensent qu'elles ont déjà fait de grands pas en direction de la localisation, en raison de l'évolution de leurs pratiques partenariales ou de leur structuration internationale.

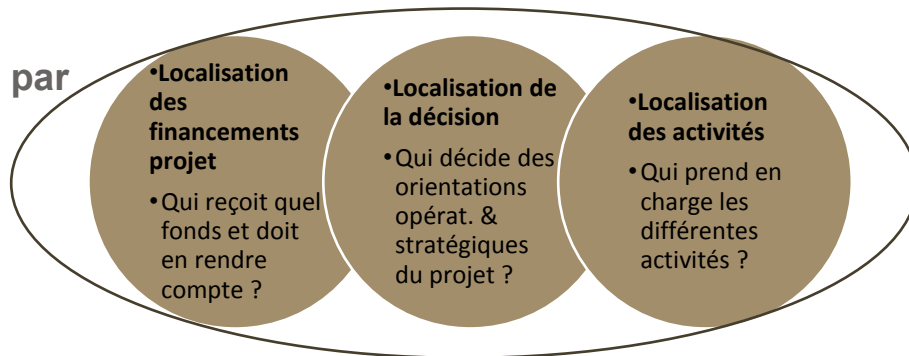
Certaines d'entre elles mettent en avant le risque d'un décalage entre une vision idyllique, voire naïve, de la localisation et la réalité du terrain. Pour elles une localisation hâtive et mal préparée pourrait conduire à des dégâts au niveau des sociétés civiles nationales dans les pays où elles sont faibles. On constate même des prises de position ambiguës de certaines ONG-I qui se placent en protecteur des ONG-N contre une « localisation sauvage » qui les affaiblirait au bout du compte.

Dans les pays où la localisation de l'aide est plus un sujet de discussion et tension, comme le Bangladesh, on constate que les ONG-I prennent davantage « le taureau par les cornes » en lançant des initiatives pour soutenir la localisation. La relation entre sociétés civiles peut donc « ronronner » s'il n'y a pas de pression.

## LA LOCALISATION EN PRATIQUE : QUEL VECU SUR LES TERRAINS OBSERVES ?

La localisation est une avancée reconnue par tous, mais sa progression sur le terrain reste assez faible.

### 1/ Entrée par le projet



**La localisation dans la mise en œuvre des activités est clairement en marche**, et elle fait généralement **consensus** parmi les partenaires. De fait, les acteurs locaux assurent la mise en œuvre principale des activités des projets, tandis que les ONG-I partenaires assurent le renforcement des capacités techniques des partenaires d'exécution (et prennent souvent en charge, généralement, la coordination technique et financière du projet).

On observe toutefois la volonté, pour certaines ONG internationales, de maintenir des poches d'activité « en direct », pour préserver une part de leur expertise de terrain et de leur légitimité locale.

**La localisation des financements progresse peu**. Dans la plus grande partie des projets observés, **les ONG internationales demeurent les récipiendaires des financements** et en versent une partie aux partenaires locaux. Les financements confiés en direct aux acteurs nationaux sont par ailleurs souvent des petits montants.

La **faible capacité de gestion** et de capacité reporting, le manque de trésorerie, ou encore la fragilité de la gouvernance d'une partie des partenaires locaux apparaissent comme les arguments principaux des limites actuelles à la localisation des financements.

**Cette situation cristallise les tensions** : « écrans », « concurrents », « partenaires obligés », les termes utilisés par les acteurs locaux pour désigner la place des ONG-I dans le circuit de financement sont souvent peu favorables, du fait de l'accès exclusif de ces dernières à certains bailleurs ou certains fonds.

Nous notons toutefois que **la localisation progresse davantage lorsqu'il existe des instruments de financements eux-mêmes localisés**, et lorsque sont mis en place des fonds visant spécifiquement les acteurs nationaux ou leur donnant certaines facilités (moins de co-financement demandé, moins de garanties bancaires, etc.).

**La localisation des décisions progresse assez lentement**. Les témoignages soulignent la tendance à une **répartition des rôles autour du pilotage** : le partenaire local est mobilisé sur le pilotage opérationnel des activités ; et le partenaire international sur le pilotage stratégique et sur les décisions plus politiques liées à l'orientation du projet (répartition budgétaire, montage institutionnel du projet, etc.)

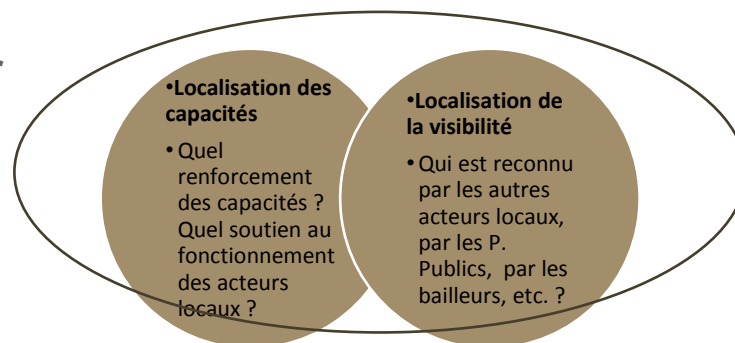


Il existe toutefois dans la plupart des projets analysés, des **mécanismes de dialogue et de pilotage partagés** entre les acteurs locaux et l'ONG-I (comités de pilotage communs, temps de consultation, etc.), qui témoignent d'**une attitude de dialogue de plus en plus ouvert**, et de prise en compte de plus en plus grande des questions posées par les organisations locales.

**Un décalage subsiste souvent entre le niveau important de localisation des activités (prise en charge directe d'une grande partie des activités par les partenaires locaux) et le niveau encore assez faible de localisation des financements et du pilotage stratégique du projet.**

**De ce décalage peut naître une frustration des partenaires locaux, notamment des organisations les plus solides et structurées, qui peuvent se sentir placées en simple position d'exécution, alors qu'elles considèrent avoir des apports à faire sur l'orientation des projets.**

## 2/ Entrée par les acteurs



**Le renforcement organisationnel des acteurs locaux reste très dépendant de la stratégie d'intervention de l'ONG-I.** Certains répondants nationaux déplorent un manque de renforcement au-delà des capacités techniques liées à la mise en œuvre des activités. Ils considèrent même que cela fait partie d'une stratégie de maintien du statu quo entre acteurs nationaux et internationaux de l'aide. Cependant, on observe dans de nombreux projets des démarches qui illustrent que la progression des partenaires est un choix stratégique assumé.

La question du financement du fonctionnement et du renforcement des capacités des ONG-N reste donc assez tendue. Les revendications locales se multiplient pour que les acteurs locaux bénéficient de conditions comparables à celles des acteurs internationaux (frais administratifs ; core funding ; etc.) même lorsqu'ils ne sont pas signataires en première ligne des contrats. Ainsi par exemple, à la suite des engagements du SMH, le réseau NEAR (Network for Empowered Aid Response) a proposé de statuer sur une allocation de 10% de financements non dédiés (*unrestricted funding*) aux ONG locales, comme indice de l'engagement collectif à renforcer leurs capacités.

**La localisation de la visibilité progresse de manière contrastée.**

L'enjeu de visibilité concerne d'abord la participation aux échanges entre société civile, pouvoirs publics et partenaires techniques et financiers, dans les espaces de construction des politiques publiques ou de coordination de l'aide. Il concerne également la question de l'accès direct aux bailleurs de fonds. Plus l'ONG nationale est connue des bailleurs de fonds présents localement, plus elle aura de chance d'avoir un accès direct aux financements.

Le constat est que les acteurs locaux peuvent se sentir éclipsés par le rayonnement des ONG-I lorsqu'ils apparaissent comme bénéficiaires indirects, que ce soit dans les espaces de coordination de l'aide ou dans l'accès aux bailleurs. Ils comprennent alors difficilement les efforts de visibilité des acteurs internationaux au niveau national.

Toutefois, la question de la visibilité est abordée différemment dans la relation entre ONG-N et ONG-I dans les projets ayant une forte dimension de plaidoyer national, pour lesquels il est important d'avoir des acteurs locaux fortement visibles. Cet exemple montre que la localisation devient l'affaire de tous lorsque la réussite des interventions dépend de la complémentarité entre acteurs.

### 3/ Entrée par la demande



Les témoignages de terrain autour cette entrée « par la demande » aident à mettre en lumière une série de risques liés à la localisation :

- Le risque de croire que les ONG locales sont par nature plus réceptives à la demande locale.
- Le risque que les financements extérieurs soient trop cadrant et mettent les ONG locales en porte à faux avec la demande locale.
- Le risque de confondre localisation et désintermédiation ; en partant du principe que la localisation ne sera aboutie que lorsque la relation sera directe entre le bailleur et le receveur d'aide. La tendance est à penser que l'on peut toujours trouver plus local. Ainsi les réfugiés Rohingyas ont exprimé qu'ils ne considéraient pas les OSC bengalaises comme des acteurs locaux et ont demandé la mise en place des groupes sociaux parmi les réfugiés avec lesquels les agences d'aide peuvent «s'associer».

Pour faire progresser la localisation « par la demande », il s'agirait donc de sortir de la question première de la nature de l'organisation porteuse, pour commencer par chercher d'abord à accompagner l'élaboration locale de la demande, et ouvrir ensuite la sélection des organisations à tous les acteurs (nationaux ou internationaux) à même de répondre à cette demande.

La localisation propose un agenda complet et complexe de mise en avant des acteurs locaux, qui est globalement perçu comme une avancée par l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale. Elle donne un nom nouveau à une série de préoccupations relativement anciennes. Pour autant, sur le terrain, on observe souvent un blocage dans la progression de certaines dimensions de la localisation, notamment la question de l'accès direct au financement par les acteurs locaux, et l'accès au soutien financier d'une partie de leur fonctionnement.

Face à ce blocage, chaque acteur a tendance à se « renvoyer la balle », et à placer sur les autres une grande partie des freins et des blocages à la mise en place d'une localisation plus poussée. La question est donc de savoir comment sortir de l'impasse. Comment poser le débat autour de la localisation de manière à éviter les vœux pieux ou les doubles discours ? Cette étude propose les pistes suivantes.

### REINTERROGER LE CADRE DU DEBAT AUTOUR DE L'AIDE

Le débat actuel autour de la localisation de l'aide risque de tomber dans trois pièges majeurs qui, chacun à leur manière, polarisent, isolent et mettent en concurrence les acteurs de la solidarité internationale :

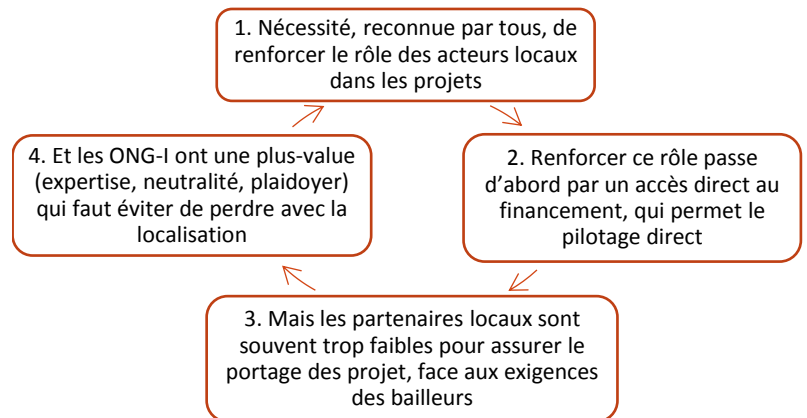
- Le piège consistant à penser l'ambition de localisation comme une simple forme de « désintermédiation ».
- Le piège consistant à penser la localisation dans le cadre d'une conception binaire de l'aide opposant acteurs internationaux et nationaux.
- Le piège consistant à faire de la localisation une composante de la politique de nationalisation de l'aide de certains pays.

Au-delà de ces trois pièges, le débat autour de la localisation de l'aide se trouve aussi et surtout largement **enfermé dans le cadre « projet »**, ce qui **pousse les argumentaires à rapidement tourner en rond** :

Il ne prend de la hauteur que si l'on **considère en même temps les trois dimensions de son écosystème** : entrée par

le « projet », entrée par les « acteurs » et entrée par la « demande ». Chaque dimension apparaît comme un préalable à la possibilité de localisation. Chacune apparaît comme une condition de succès des deux autres.

Parmi ces trois dimensions, l'entrée de la localisation « par la demande » est sans doute celle qui bouscule le plus les représentations et les outils de construction de projet. Elle peut pousser les acteurs de l'aide à un renversement de paradigme sur « qui choisit qui » : en passant de la situation actuelle où le prestataire choisit des bénéficiaires, à une situation où les usagers choisissent des prestataires (étape



ultime de la localisation de la demande). Ce changement de paradigme fait apparaître en plein lumière un enjeu majeur pour les ONG-I : se préparer à être choisi par des citoyens/usagers plutôt que par des bailleurs de fonds.

## REINTERROGER LE MODELE D'INTERVENTION DES ONG-I

---

La localisation challenge le modèle de base des ONG-I, construit sur le contrôle de 3 dimensions : la maîtrise de l'accès aux financements, la maîtrise de l'expertise, et la maîtrise de la visibilité et de l'influence. Elle interroge les ONG-I sur ce qu'elles souhaitent « préserver » dans la dynamique de redistribution des rôles qu'elle provoque. Ces ONG-I peuvent notamment chercher :

- à conserver un accès au terrain, lieu de développement et d'expression de leur expertise ;
- à préserver une part de visibilité car celle-ci est nécessaire pour leur influence et leur financement;
- à garder un accès direct au financement tout en assumant une part importante reversée aux partenaires, etc.

Face aux questions nouvelles que pose la localisation, les ONG-I font partie de la solution. La volonté des acteurs locaux n'est pas la rupture avec les ONG-I mais la transformation des relations. Ce point de départ devrait être utilisé pour réfléchir à de nouvelles manières d'être utiles et solidaires, pour discuter de l'évolution du modèle de coopération avec les bailleurs de fonds (plutôt que subir), et pour imaginer de nouveaux modèles de complémentarité Nord-Sud.

Le défi des ONG-I est donc de s'interroger sur la manière d'aborder cette transformation :

- En travaillant sur des approches de renforcement de capacités de partenaires qui soient multidimensionnelles et intègrent un soutien stratégique et opérationnel plus important encore.
- En travaillant avec leurs partenaires sur les outils de localisation de la « demande », permettant l'expression et le suivi local des besoins,
- En travaillant sur des dynamiques de réseaux permettant de rénover les relations partenariales et de mieux assumer la complémentarité des rôles et des compétences
- En travaillant sur le modèle économique de ces ONG-I, et sur les nouveaux métiers à développer pour assumer les trois chantiers cités ci-dessus.

Notons que bien avant que les acteurs humanitaires projettent le concept de localisation sur le devant de la scène, de nombreux acteurs internationaux se sont demandés comment être à la fois global et local. Ceci a débouché sur de multiples stratégies de construction de réseaux internationaux : notamment le développement de « familles » d'ONG (ex : Action Aid ; OXFAM ; Save the Children) ; et l'enregistrement d'ONG de droit national pour constituer un réseau international (ex : Aide et Action ; Eau Vive ; GRDR ; GRET). Les organisations qui se sont engagées dans ces stratégies de réseau peuvent avoir tendance à considérer qu'elles ont fait leur part. Cependant la question centrale de la localisation porte sur l'évolution des rapports de pouvoir. C'est avec ce critère en tête que les différents montages observés doivent être regardés : sont-ils respectueux de l'esprit de la localisation ? Permettent-ils d'avancer sur les trois dimensions de l'écosystème de la localisation (projets, acteurs, demande) ?

## REINTERROGER LES INSTRUMENTS DE SOUTIEN DES BAILLEURS

---

Aujourd'hui, la plus grande partie des outils de financements des bailleurs en direction de la société civile s'inscrit dans un cadre « projet ». Ils sont directement associés à des activités de terrain, souvent mise en œuvre par les partenaires locaux.

Réinterroger les outils de financement de ces bailleurs questionne la manière dont ceux-ci pourraient aller davantage dans le sens d'une localisation « par les acteurs », et d'une localisation « par la demande ». Il s'agirait avant tout d'explorer le développement d'outils « hors projets », centrés sur une logique d'accompagnement des acteurs locaux dans l'autonomisation de leurs capacités et de leur visibilité ; sur une logique de construction locale de la demande ; et sur le principe de complémentarité entre acteurs Nord et Sud.

Ce type d'outil de financement reste assez marginal (en comparaison avec les financements de type « projet »). C'est souvent à partir d'outils de financement assez larges que les bailleurs parviennent à prendre en compte ces dimensions.

- Ainsi l'UE, dans le cadre de son programme thématique intitulé « Organisations de la société civile et Autorités locales », a mis en place des instruments de « partenariats stratégiques » avec des acteurs (notamment des réseaux) en charge du renforcement des capacités des acteurs des pays partenaires.
- La GIZ a une approche collective du renforcement des capacités de la SC nationale. Elle développe ainsi des projets qui mettent à disposition d'une « synergie » (réseau) d'OSC des ressources humaines multidisciplinaires. Un exemple est le projet PADRE au Mali, et de la « synergie » d'OSC autour de la participation citoyenne.
- Du côté de la coopération française, certains instruments tels que les Programmes Concertés Pluri-Acteurs permettent de mettre l'accent sur le renforcement des acteurs locaux dans le cadre de dynamiques collectives qui misent aussi sur la complémentarité entre acteurs.

## ENGAGER LE DEBAT

---

La « localisation » peut devenir un énième avatar des réflexions sur l'amélioration de l'aide mais elle peut aussi constituer un véhicule de transformation profonde des relations de collaboration des acteurs de la solidarité internationale. Tout dépend de la manière dont pourront être réinterrogées les modes d'interventions des ONG et les instruments des bailleurs.

Les ONG-I ont donc tout intérêt aujourd'hui à s'engager dans le débat, et l'aborder dans sa globalité.

*Au niveau français*, les ONG-I pourraient chercher à être initiatrices d'un débat d'ampleur autour de cet enjeu; et à chercher à s'assurer que ce débat est abordé dans sa globalité, à partir d'une vision partagée de ce qu'est « l'écosystème de localisation ».

Le débat sur la localisation peut être une **opportunité pour les ONG-I de renforcer la légitimité de leur rôle** : en donnant à voir la place centrale de « l'expérience internationale » dans le renforcement des acteurs locaux et dans l'innovation locale ; en revenant sur l'importance des partenariats internationaux de plaidoyer, en valorisant les programmes existants d'appui à la SC du Sud et leur utilité. Par ailleurs,

deux principes complémentaires peuvent être utilisés par les ONG-I pour structurer leur réflexion interne et faire entrer la localisation dans leur cadre référentiel : les principes du « **Stop undermining** » et « **Ne pas nuire** ».

*Au niveau international*, les ONGI aurait intérêt à promouvoir le débat de la localisation dans les pays où il émerge encore assez peu, afin d'interroger collectivement le type d'environnement favorable à une localisation qui assument les interdépendances et les complémentarités.